

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Centre Hospitalier Pierre Léo

# 2024



Centre Hospitalier Pierre Léo  
Établissement Public de Santé Mentale de La Nièvre



ÉDITORIAL 2

---

PRÉSENTATION 5

---

Un secteur sanitaire 6

---

Un secteur médico-social 7

---

LES INSTANCES 9

---

Conseil de Surveillance 10

---

Directoire 10

---

CSE 10

---

F3SCT 10

---

CSIRMT 10

---

CME 11

---

CDU 11

---

CVS de la MAS 11

---

CVS de l'IME 11

---

L'ORGANIGRAMME 13

---

CHIFFRES CLÉS 17

---

Activités 18

---

Ressources Humaines 22

---

Qualité, les indicateurs 24

---

Logistique 25

---

Finances 26

---

Développement durable 27

---

Communication 28

---

FAITS MARQUANTS 2024 31

---

PERSPECTIVES 2025 41

---

ARRÊTS SUR IMAGE 47

---

É  
R  
I  
A  
I  
R  
M  
M  
S  
O  
S

Chers professionnels,  
Chers partenaires,

La Direction a le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2024, qui revient sur les temps forts et les réalisations de l'année écoulée.

Ce document met en lumière les actions portées par les équipes du Centre Hospitalier Pierre Léo, dans la continuité des projets structurants engagés ces dernières années. Ils répondent à notre volonté d'améliorer collectivement l'accès aux soins et la qualité des accompagnements sur le territoire Nivernais.

En 2024, nous nous sommes mobilisés en poursuivant la transformation de notre offre, et ce concrètement. Nous avons posé la première pierre du projet UH60 lits, inauguré le regroupement des sites de Cosne, déposé un projet de développement d'une équipe mobile ruralité Morvanelle ainsi que le permis de construire pour déménager deux chambres de soins intensifs en USP2, etc.

La dynamique territoriale est tout aussi riche en concrétisations : le projet médico-soignant partagé du groupement hospitalier de territoire a été validé, ce qui nous a conduit à définir la méthodologie de notre futur projet d'établissement 2026-2030 ; nous avons également co-construit la nouvelle gouvernance du futur Projet Territorial de Santé Mentale et lancé l'élaboration du bilan du précédent 2019-2024.

Vous retrouverez plus en détail les faits marquants de l'année dans ce document ainsi que les chiffres clés de notre activité qui permettent de se rendre compte du chemin parcouru.

En miroir de l'année 2023, des évaluateurs de la Haute Autorité de Santé sont venus constater la qualité des pratiques de la MAS et de l'IME-SESSAD, avec l'obtention de résultats certifiant la qualité des accompagnements proposés et l'implication des professionnels au service de cette préoccupation constante.

Ce rapport d'activité a été complété avec la même ambition que les années précédentes, en partageant certes les actions structurantes qui participent à développer notre maillage territorial, mais aussi les actions issues du terrain, au service à chaque instant des usagers. L'ensemble des services ont donc été interrogés pour garantir la démarche participative de ce rapport. En définitive, il se veut à notre image.

La Direction souhaite donc qu'il soit un outil de reconnaissance, tant de nos actions que de l'implication de tous, mais aussi un outil de connaissance pour nos partenaires Nivernais, afin qu'ils appréhendent plus facilement notre activité, et plus encore la force de notre collectif.

Derrière chaque action et projet, il y a des professionnels investis. Merci à vous toutes et tous pour votre engagement sincère, moteur essentiel de notre réussite commune.

## La Direction

*Mme Bénédicte SOILLY -LOISEAU*

*Directrice déléguée*

*M. Mathieu FONTAINE*

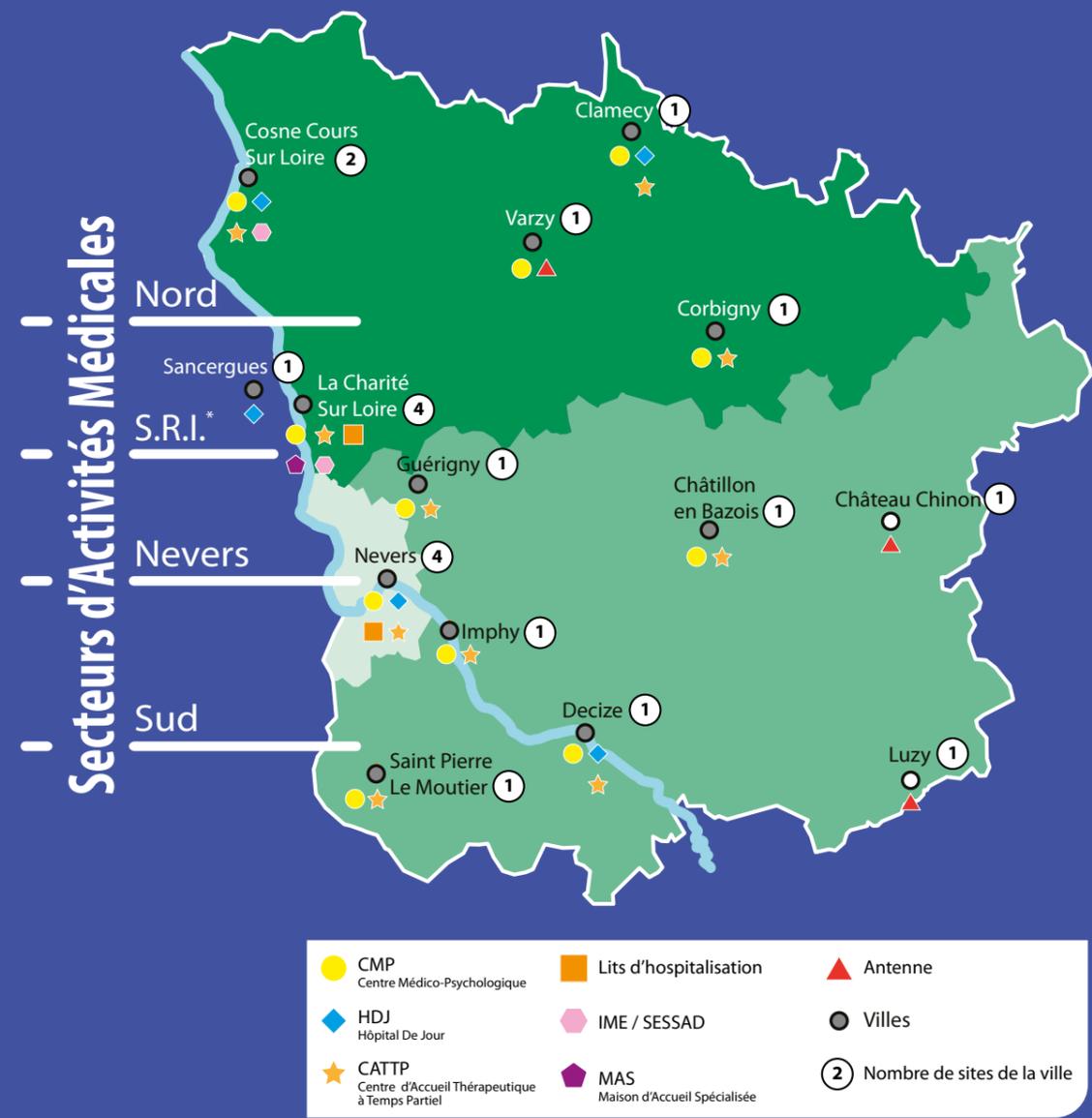
*Directeur-adjoint*

*Vue aérienne du chantier de reconstruction des unités d'hospitalisation à temps complet de court séjour (UH 60 lits)*





Vue aérienne du CH Pierre Léo (site principal de la Charité-sur-Loire)



\* Secteur de Réadaptation Intersectoriel

Le Centre Hospitalier Pierre Léo (CHPL) est présent sur l'ensemble du territoire de la Nièvre. 19 sites sont répartis sur 4 secteurs d'activités médicales :

- Le secteur Nord
- Le secteur de Réadaptation intersectoriel
- Le secteur Nevers
- Le secteur Sud

Cela comprend : 10 Centres Médico-Psychologiques (CMP), 10 Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTTP), 5 Hôpitaux de Jour (HDJ) et 3 antennes.

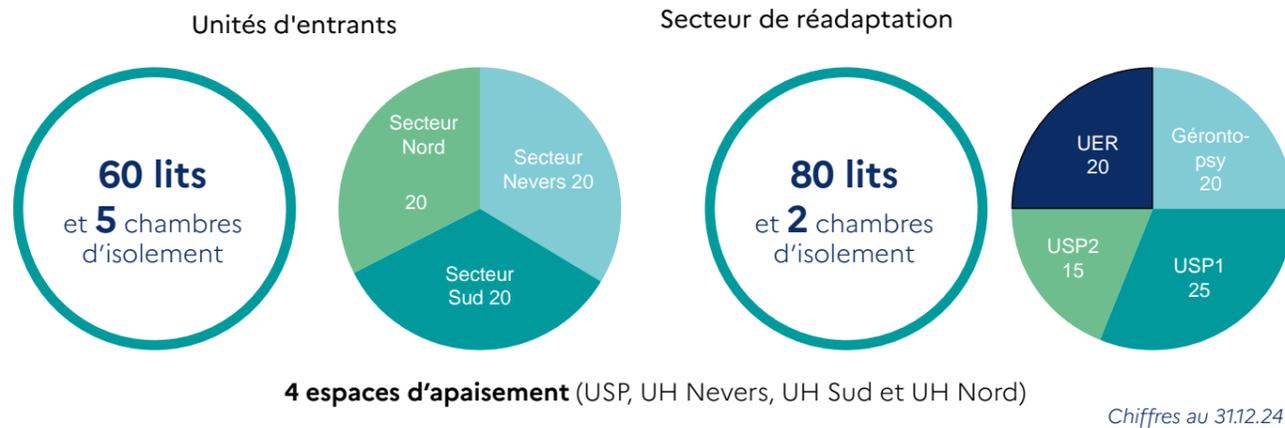
Le CHPL dispose également d'un secteur médico-social comprenant :

- Un Institut Médico-Éducatif (IME) et d'un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)
- Une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS).

# Un secteur sanitaire

# Un secteur médico-social

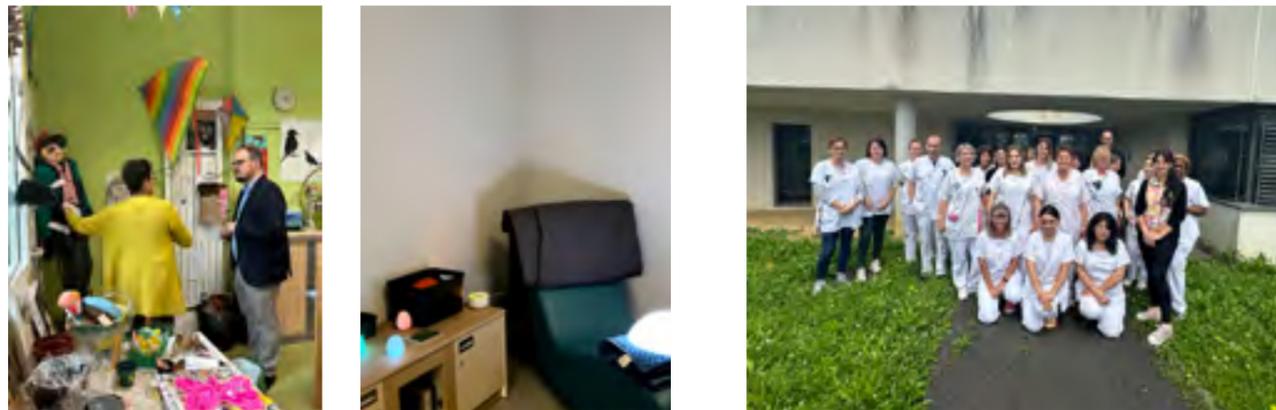
## EN HOSPITALISATION COMPLÈTE



## LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) «Les Perriers» a vocation d'accueillir des personnes adultes présentant tout type de déficience mentale ou physique. Elle est composée de 6 unités et dispose de 74 places dont

70 en hébergement complet, 2 en accueil de jour et 2 en accueil temporaire.



## L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF & LE SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉ ET DE SOINS À DOMICILE

L'Institut Médico-Éducatif «Edouard Seguin» est habilité à accueillir 52 enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. Il dispose d'un internat de 12 places pour les 7-15 ans, d'un semi-internat de 30 places pour les 6-20 ans ainsi qu'un groupe de semi-internat pour 6 enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique (TSA).



## EN HOSPITALISATION DE JOUR





# LES INSTANCES

En 2024, les instances et sous-commissions se sont réunies conformément à la réglementation et ont poursuivi leurs travaux. La gouvernance médicale et administrative de l'établissement a également participé aux diverses instances GHT.



## Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance s'est réuni 4 fois.  
Il est présidé par M. Henri VALÈS, Maire de la Charité-sur-Loire.

## Directoire

Le Directoire s'est réuni 9 fois.  
Il est présidé par Mme Bénédicte SOILLY-LOISEAU et le Vice-Président est le Dr Fabrice LAGRANGE.

## CSE

Le Comité Social d'Établissement (CSE) s'est réuni 5 fois.  
Il est présidé par Mme Bénédicte SOILLY-LOISEAU. Mme VOCORET est secrétaire du CSE.

## F3SCT

La Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) s'est réunie 5 fois.  
Elle est présidée par Mme Bénédicte SOILLY-LOISEAU. M. LABOUREAU est secrétaire de la F3SCT.

## CSIR/MT

La Commission des Soins Infirmiers de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT) s'est réunie 4 fois.  
Elle est présidée par Mme Valérie FOURCADE.



## CME

La Commission Médicale d'Établissement (CME) s'est réunie 4 fois.  
Elle est présidée par le Dr Fabrice LAGRANGE et la Vice-Présidente est le Dr Angela JENESCO.

## CDU

La Commission des Usagers (CDU) s'est réunie 4 fois.  
Elle est présidée par Mme Bénédicte SOILLY-LOISEAU et la Vice-Présidente est Mme Annick LOYE, représentante des usagers (UNAFAM).

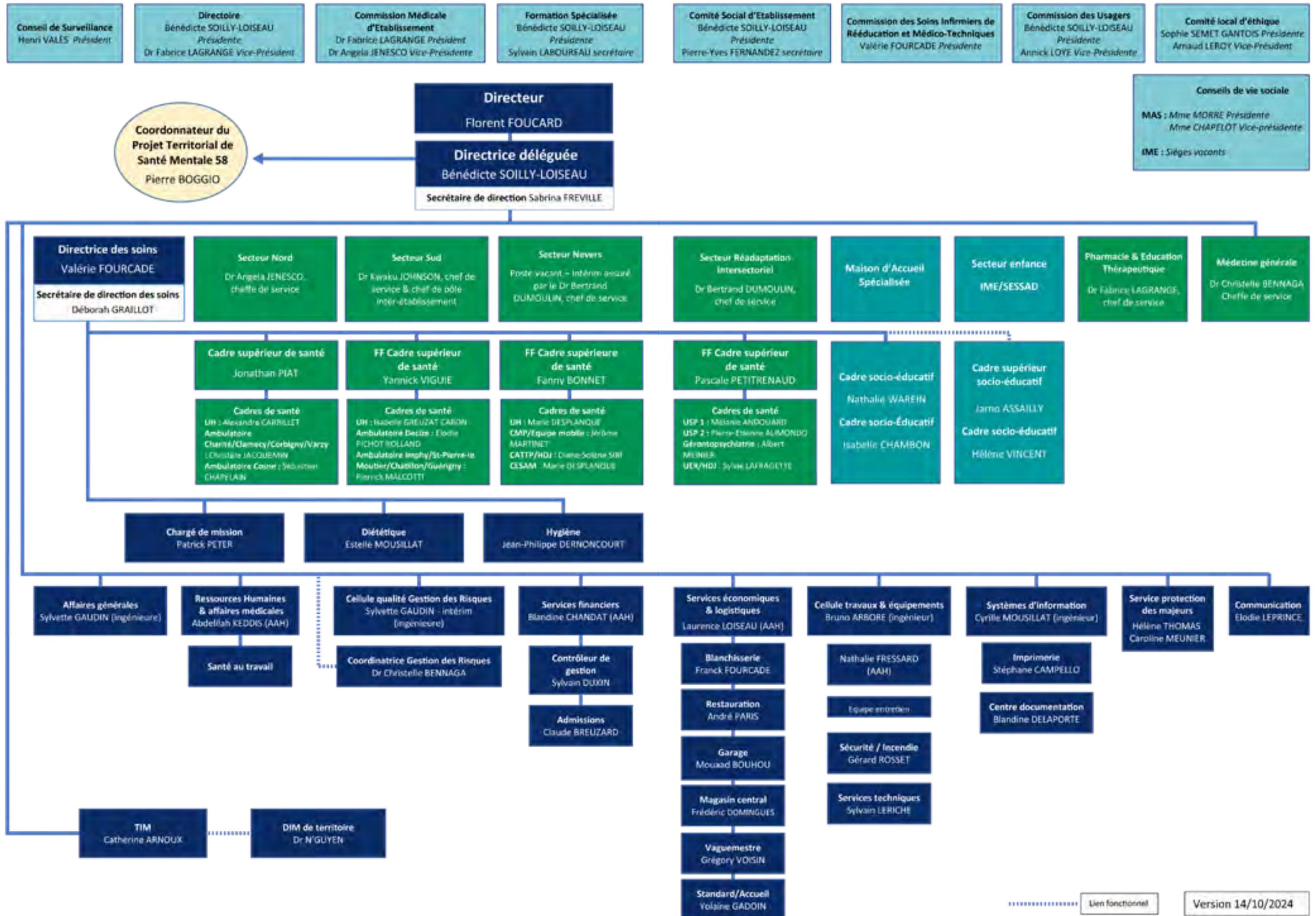
## CVS de la MAS

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) de la MAS s'est réuni 3 fois.  
Il est présidé par Mme MORRE et la Vice-Présidente est Mme CHAPELOT, représentants des résidents.

## CVS de l'IME

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) de l'IME s'est réuni 3 fois.  
Il est présidé par M. REMANDET VANDENBORRE et la Vice-Présidente est Mme CHATELARD BARROIN, représentants des enfants.







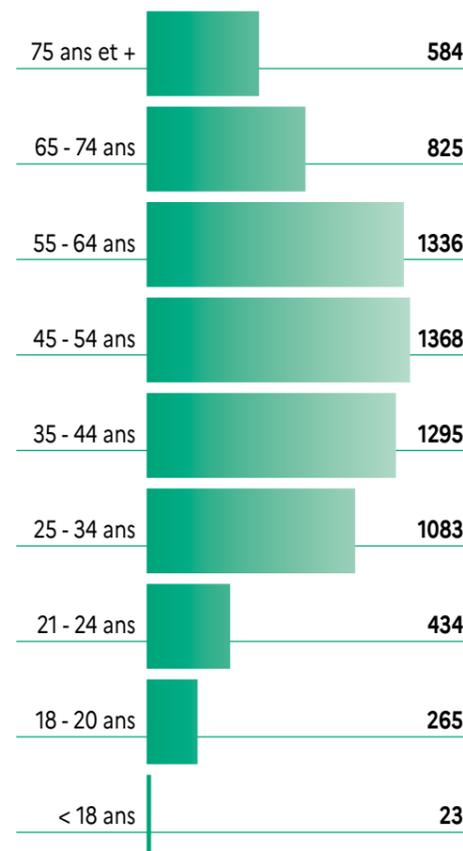
# CHIFFRES CLÉS

## LA FILE ACTIVE

La file active

File Active	Ambulatoire	Temps complet	Temps partiel	TOTAL
<b>SAM Nord</b>	2321	343	76	2410
homme				1009
femme				1401
<b>SAM Nevers</b>	2943	341	52	2978
homme				1266
femme				1712
<b>SAM Sud</b>	1917	285	45	1981
homme				848
femme				1143
<b>SRI</b>	<b>333</b>	197	29	541
homme				448
femme				93
<b>TOTAL (sans double compte)</b>	<b>7092</b>	<b>947</b>	<b>202</b>	<b>7213</b>
<b>homme</b>				<b>3200</b>
<b>femme</b>				<b>4013</b>

La file active par tranches d'âges

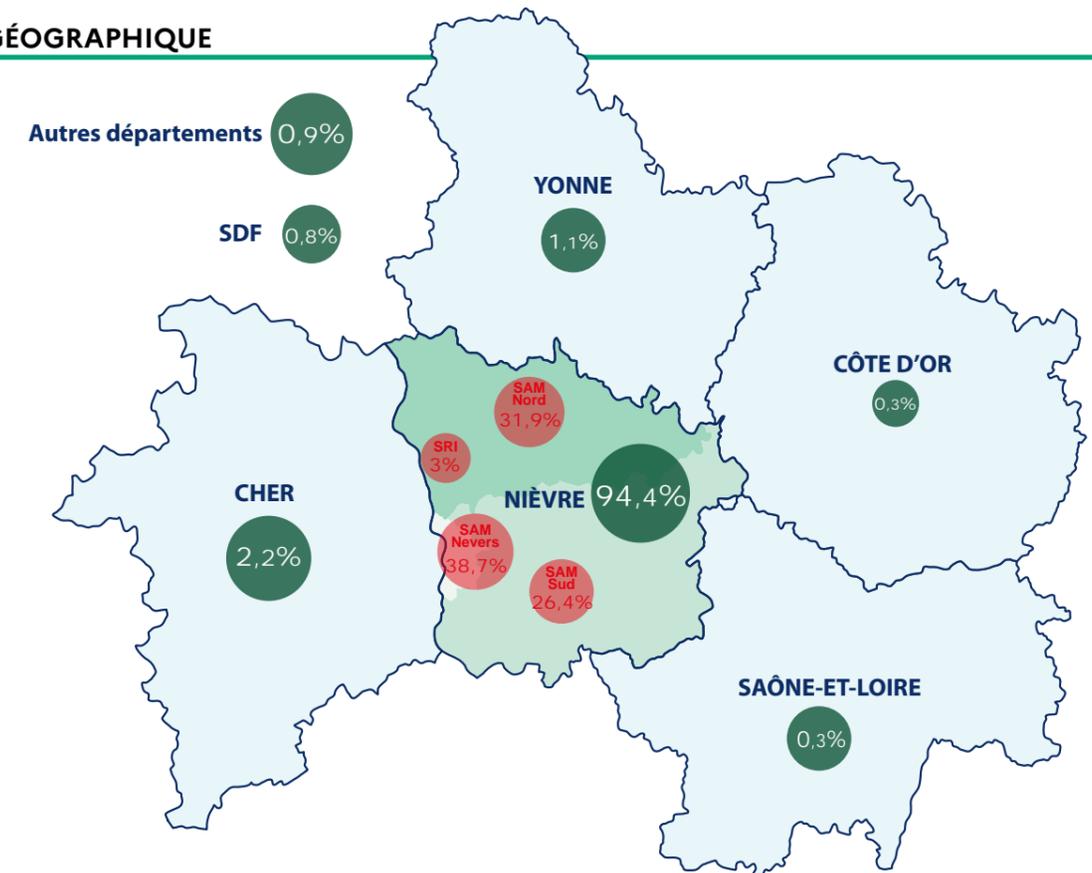


## ZOOM SUR L'ACTIVITÉ AMBULATOIRE

File active ambulatoire	Année 2022	Année 2023	Année 2024
SAM Nord	2 181	2 175	2 321
SAM Nevers	2 678	2 688	2 943
SAM Sud	1 693	1 766	1 917
SRI (avec USMP)	283	277	333
<b>Totale (sans double compte)</b>	<b>6 555</b>	<b>6 622</b>	<b>7 092</b>

En 2024, **69 687 actes** ont été recensés sur l'ensemble des secteurs, contre 63 638 en 2023 et 63 608 en 2022.

## L'ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



## ZOOM SUR L'HOSPITALISATION À TEMPS COMPLET

	Année 2022			Année 2023			Année 2024		
	FA	Nb j	DMS	FA	Nb j	DMS	FA	Nb j	DMS
SAM Nord	313	7 524	16,9	312	7 314	15,1	343	6 731	12,2
SAM Nevers	276	6 984	16,8	291	6 286	13,4	341	6 378	12,2
SAM Sud	249	6 967	18	247	6 507	18,6	285	6 121	15,8
SRI (avec USMP)	137	25 408	114,5	173	24 710	98,1	197	24 456	80,7
<b>Total</b>	<b>827</b>	<b>46 883</b>	<b>34,7</b>	<b>865</b>	<b>44 187</b>	<b>31,8</b>	<b>947</b>	<b>43 686</b>	<b>28,2</b>

FA = File active / Nb j = Nombre de jours / DMS = Durée moyenne de séjour

Taux d'occupation par secteur

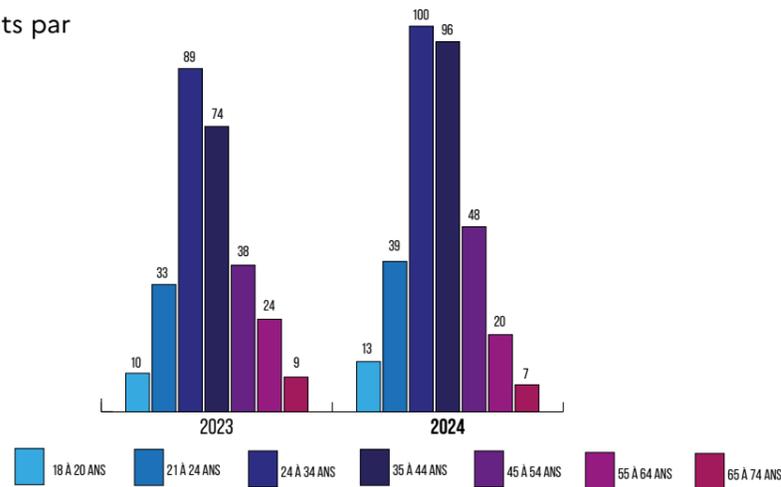


## ZOOM SUR L'HOSPITALISATION À TEMPS PARTIEL

	Année 2022		Année 2023		Année 2024	
	File active	Nb j	File active	Nb j	File active	Nb j
SAM Nord	61	2 910	71	3 285	76	4 068
SAM Nevers	45	2 473	53	3 134	52	3 138
SAM Sud	44	2 115	36	2 114	45	2 717
SRI	30	3 315	30	3 685	29	3 684
<b>Total</b>	<b>178</b>	<b>10 813</b>	<b>189</b>	<b>12 218</b>	<b>202</b>	<b>13 607</b>

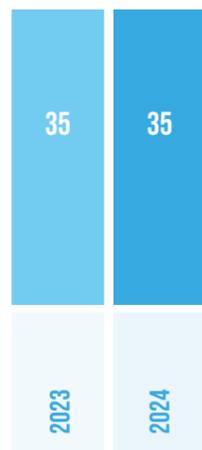
## ZOOM SUR LA MAISON D'ARRÊT

Nombre de patients par tranches d'âges

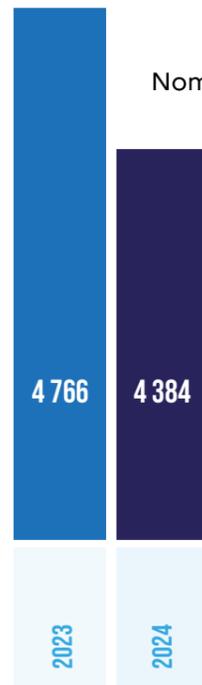


## ZOOM SUR LE SESSAD

Nombre d'enfants accompagnés

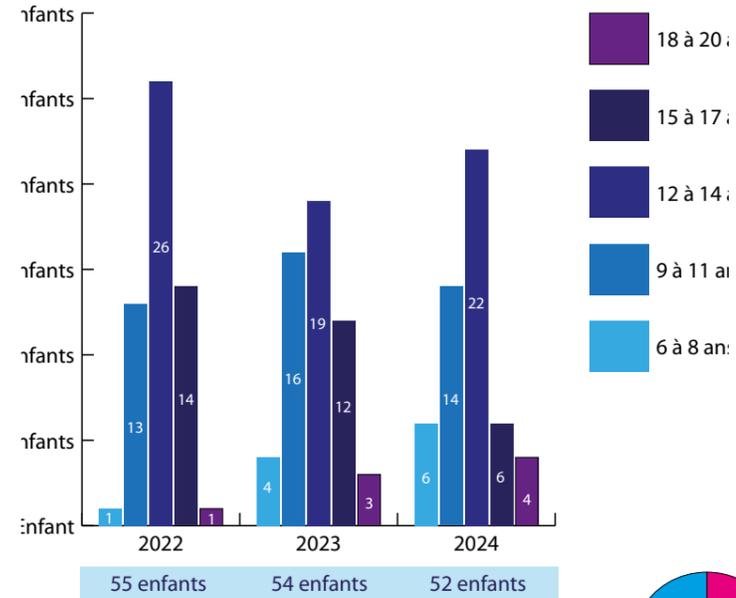


Nombre d'actes réalisés

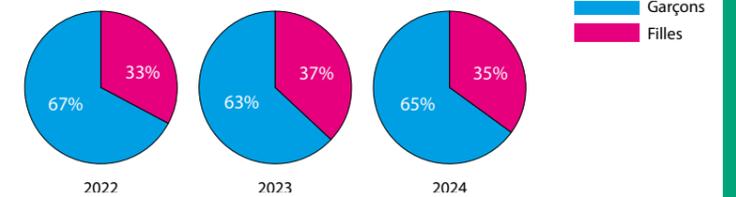


## ZOOM SUR L'IME

Nombre d'enfants accompagnés par tranches d'âges

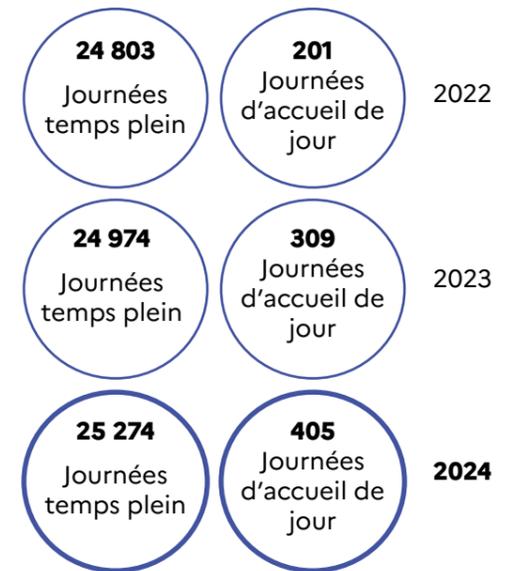
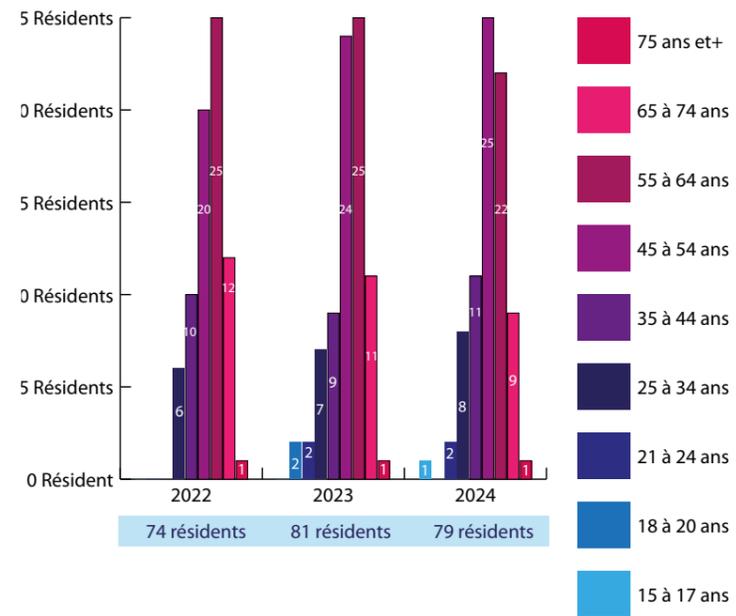


Répartition par sexe

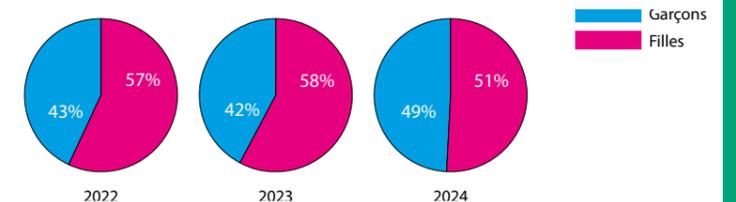


## ZOOM SUR LA MAS

Nombre de résidents par tranches d'âges



Répartition par sexe



# Ressources Humaines

« Développement d'une politique attractive »



## LES PROFESSIONNELS NON MÉDICAUX

Le CHPL compte **691 professionnels non médicaux** (physiques), répartis par filières (cf. tableau). Cela représente **681,59 Équivalents Temps Plein (ETP)** pour une **dépense d'exploitation de 31 030 483,83 €**

216	126	73	43	6	57	19	12	32	9	8	79	14	1	1
INFIRMIERS / IPA	AIDES-SOIGNANTS	AGENTS DE SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIÉS	AIDES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES / ACCOMPAGNANTS ÉDUCATIF ET SOCIAL	AMBULANCIERS	PROFESSIONNELS ADMINISTRATIFS	CADRES DE SANTÉ / CADRES SOCIO-ÉDUCATIFS	ASSISTANTS MÉDICO ADMINISTRATIFS	PROFESSIONNELS ÉDUCATIFS ET SOCIAUX	PROFESSIONNELS DE RÉÉDUCATION	PROFESSIONNELS MÉDICO-TECHNIQUES	PROFESSIONNELS TECHNIQUES ET OUVRIERS	PSYCHOLOGUES	ACCUEILLANT FAMILIAL	PAIR-AIDANT

## LES PROFESSIONNELS MÉDICAUX

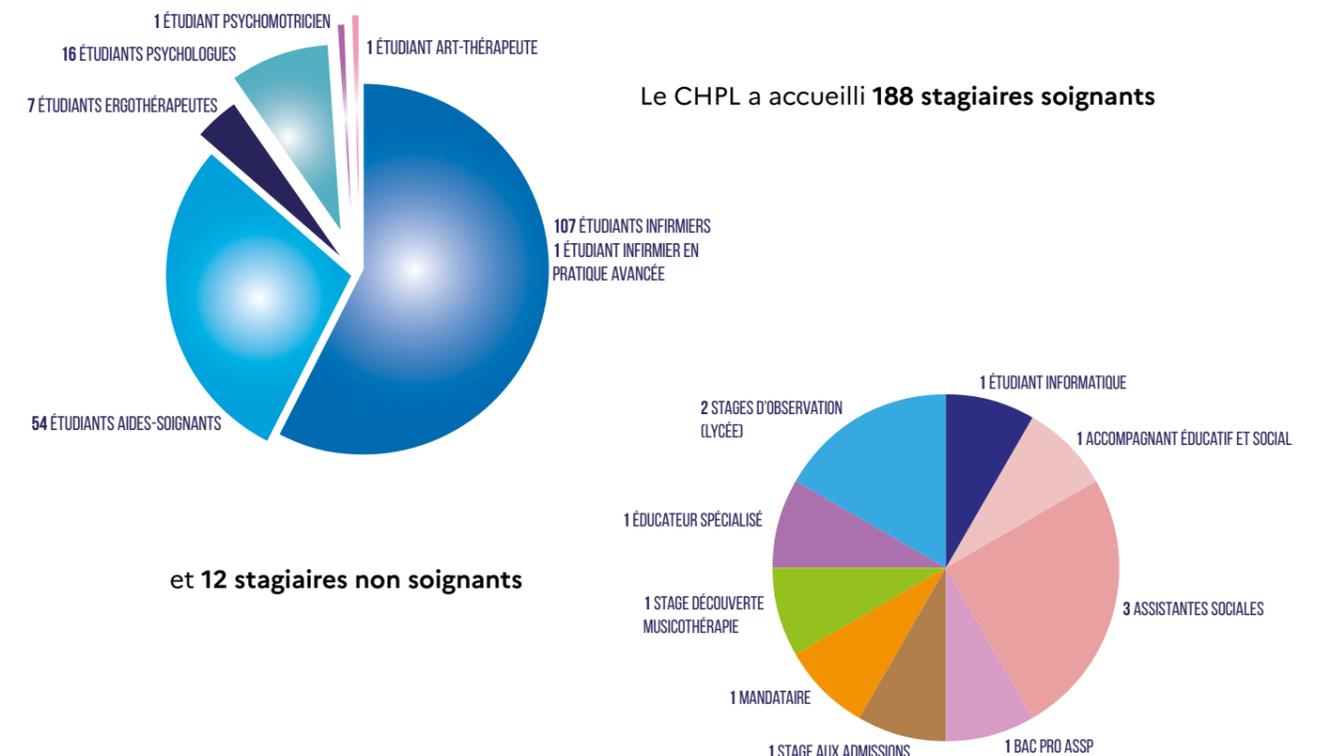
Le CHPL compte **15 professionnels médicaux** physiques (cf. tableau) soit **18,5 Équivalents Temps Plein (ETP)**. Cela représente une **dépense d'exploitation de 2 751 286,61 €**

PRATICIENS HOSPITALIERS	7
PRATICIEN CONTRACTUEL	1
PRATICIEN ASSOCIÉS	7
INTERNE	1

## LES STAGIAIRES

29 professionnels ont été stagiaires au cours de l'année dont :

INFIRMIERS	14
AIDES-SOIGNANTS / AIDES MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES	2
AGENTS DE SERVICE HOSPITALIER QUALIFIÉS	2
PSYCHOLOGUE	1
ADJOINTS ADMINISTRATIFS	4
ASSISTANTS SOCIAUX-ÉDUCATIFS	3
AGENTS D'ENTRETIEN QUALIFIÉS	3



# Qualité, les indicateurs

Une politique de qualité des soins reconnue

## LES INDICATEURS DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ DES SOINS

Qualité de la lettre de liaison à la sortie : **29%**

La lettre de liaison est retrouvée dans 90% des dossiers. Si son contenu est conforme aux attendus, elle demeure toutefois, majoritairement adressée postérieurement à la sortie du patient. Cela invalide la conformité de la lettre de sortie.

L'établissement constate néanmoins une amélioration de 14 points pour cet indicateur, par rapport à la campagne de recueil précédente.

Évaluation et prise en charge de la douleur somatique : **38%**

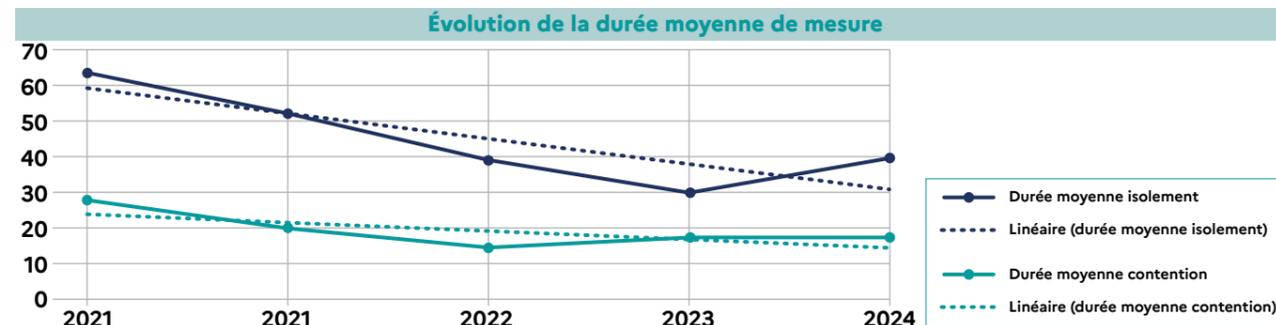
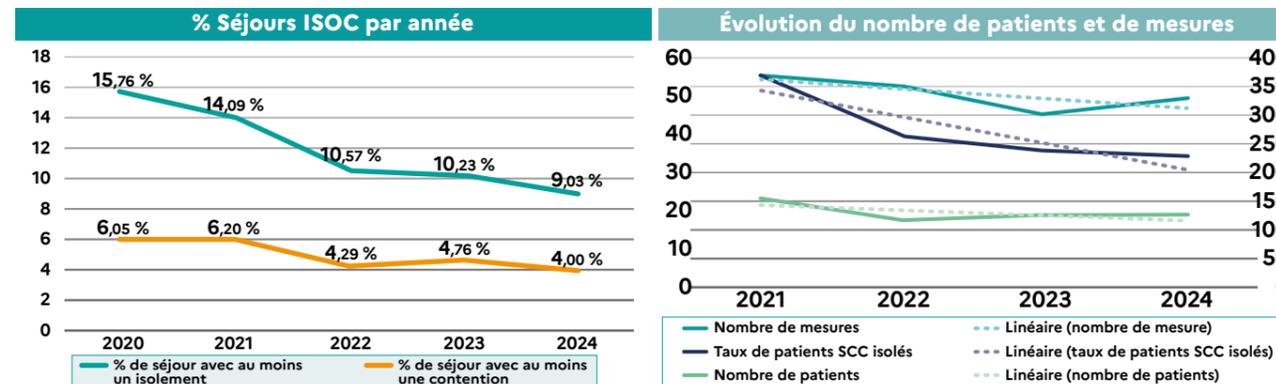
Cet indicateur est un indicateur agrégé, c'est à dire qu'il regroupe le résultat de plusieurs indicateurs. Les non conformités sont ici différentes d'un dossier à l'autre : absence d'évaluation de la douleur tracée dans les 7 jours suivant l'admission, ou absence de réévaluation tracée chez un patient douloureux.

Pour cet indicateur également, nous constatons néanmoins une dynamique d'amélioration : +20 points depuis le dernier recueil.

## LES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES

	Nombre d'évènements indésirables déclarés	Nombre d'évènements indésirables graves déclarés	Nombre d'analyses des causes réalisées
2023	598	12	15
<b>2024</b>	<b>719</b>	<b>13</b>	<b>13</b>

## L'ISOLEMENT ET LA CONTENTION



# Logistique

Des prestations aux visages multiples

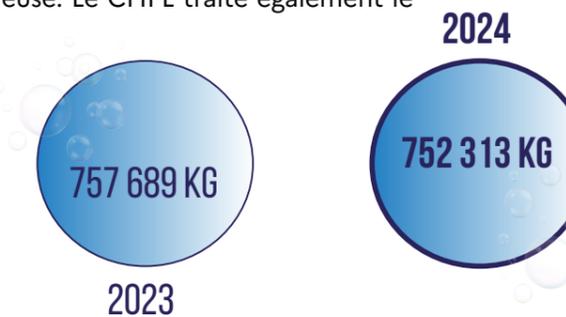
En 2024, les activités logistiques du CHPL ont une nouvelle fois démontré leur rôle essentiel dans le bon fonctionnement de notre organisation. Qu'il s'agisse de l'Unité Centrale de Production Culinaire (UCPC), de la blanchisserie ou du service transport, chacune de ces composantes contribue quotidiennement à garantir un service de qualité, au plus près des besoins des usagers et des équipes. Ces chiffres clés mettent en lumière l'ampleur de ces missions fondamentales.

## L'UNITÉ CENTRALE DE PRÉPARATION CULINAIRE (UCPC)



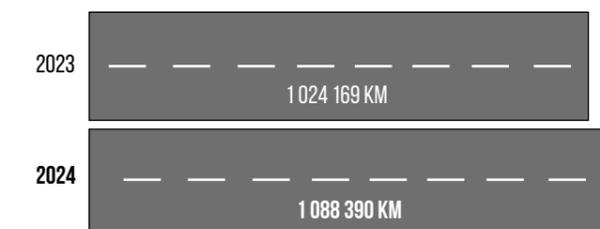
## LA BLANCHISSERIE

Linge traité en tunnel et laveuse. Le CHPL traite également le linge du CH de Decize.



## LE SERVICE TRANSPORT

Km parcourus par les véhicules du CHPL



## LE COMPTE DE RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2024

Activité	Compte financier 2022	Compte financier 2023	Compte financier 2024
Activité principal	35 382,07 €	62 985,73 €	28 421,79 €
MAS	-126 686,75 €	-91 827,01 €	7 568,47 €
IME	-203 497,40 €	-219 273,59 €	-114 212,75 €
SESSAD	33 674,15 €	75 067,75 €	117 433,30 €
DNA	91,62 €	189,92 €	182,70 €
Résultat consolidé	- 261 036,31 €	-172 857,20 €	39 393,51 €

## LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS

	EPRD 2024	Réalisé 2024	Prévisions 2025	Prévisions 2026	Prévisions 2027	Prévisions 2028
Immobilisations	8 150 621,46 €	5 251 973,36 €	11 251 973,36 €	8 355 244,67 €	1 036 500,00 €	609 500,00 €

Dont opérations majeures :

- Construction de l'UH 60 lits pour un montant de 19,9 M €
- Regroupement activité ambulatoire à Cosne pour un montant de 1,7 €
- Transformation du Pré Poitiers pour un montant de 1M €
- Rénovation de la salle polyvalente : 422 211 €

## INVESTISSEMENTS DU QUOTIDIEN 2024

En 2024, le CHPL a obtenu une subvention de 37 422 € au titre du Fonds de Modernisation et l'Investissement en Santé (FMIS) pour l'investissement du quotidien. Les crédits sont destinés à équiper les agents de nuits de fauteuils de repos, du mobilier de jardin pour 2 unités, équipement progressif de bureaux à hauteur variable...

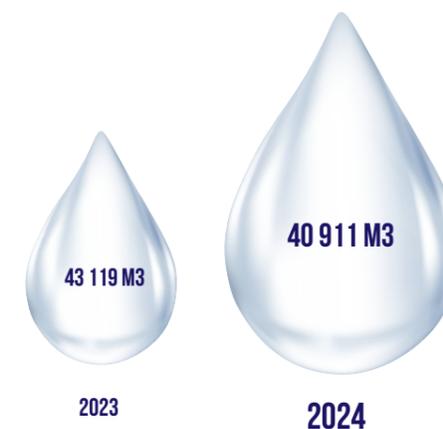
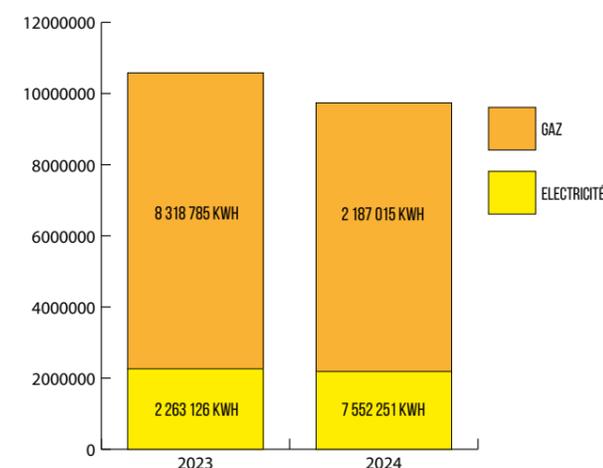
## LE DÉLAI MOYEN DE PAIEMENT DES FACTURES

Le délai global de paiement est de 36 jours en 2024 pour l'ensemble des factures de l'établissement.

## LES DÉCHETS



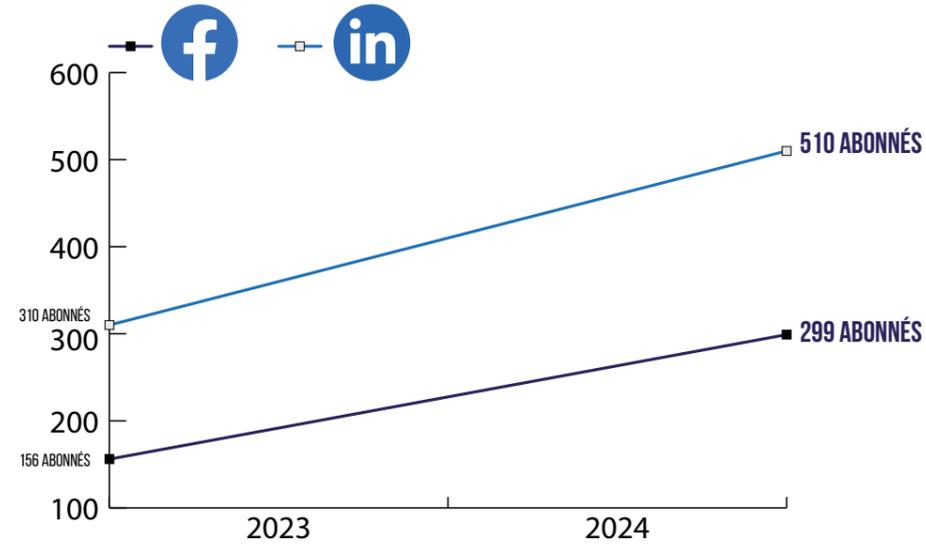
## LES CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ÉNERGIES



# Communication

Un secteur en développement

## LES RÉSEAUX SOCIAUX



## LE JOURNAL INTERNE «AU FIL DE LÔO»



En 2024, le comité de rédaction du journal interne «Au Fil de Lôo» s'est réuni chaque trimestre pour élaborer les différents numéros.

Au total, **29 articles ont été rédigés.**



Centre Hospitalier Pierre Léo

## COMMUNIQUER, INFORMER, PARTAGER

Au cours de l'année 2024, le service communication a eu à cœur de faire vivre les actions, les projets, les événements à travers des supports variés pour expliquer, raconter et mettre en lumière le travail de chacun.

Poursuite de la diffusion des brèves travaux «UH 60 lits».



18 écrans de veille qui ont été partagés sur l'ensemble des postes informatiques du CHPL.



4 communiqués de presse rédigés pour promouvoir les actions de l'établissement.

**Couverture des événements de l'année :** cérémonie des vœux et remise des médailles, job dating, forum des métiers, projections «OSONS», inauguration des nouveaux locaux ambulatoires de Cosne-Cours-sur-Loire, exposition historique du CHPL, pose de la première pierre de la reconstruction des unités d'hospitalisation de court séjours...



Rapport d'Activité 2024



# 2024 S FAITS MARRQUANTS

## ANTICIPER - PRÉVOIR

### 1 - L'ÉVOLUTION DES OFFRES

#### SANITAIRES

- Continuation du projet UH60 lits : mobilisation importante de l'établissement pour le suivi du chantier ; lancement des groupes de travail quant à l'organisation prévisionnelle et les modalités de transfert, travaux d'élaboration des maquettes architecturales et organisationnelles ;
- Permis de construire déposé pour le déménagement des deux CSI sécurisées au rez-de-chaussée USP2 ;
- Réalisation du transfert dans le cadre du regroupement des sites de Cosne, validation de la nouvelle maquette organisationnelle et inauguration ;
- Dépôt d'un projet pour développer une équipe mobile ruralité Morvandelle ;
- Mise en place d'une équipe mobile en partenariat avec la pédopsychiatrie pour intervenir auprès des 16-25 ans mise en œuvre à partir du premier octobre 2024 ;
- Dépôt du dossier de renouvellement de l'autorisation de la pharmacie à usage intérieur ;
- Formalisation du positionnement institutionnel des infirmières en pratiques avancées au moyen d'une note co-signée par la Direction, le Président de la Commission Médicale d'Etablissement, le chef du pôle inter-établissement en Psychiatrie et la Directrice des soins ;
- Finalisation d'un programme d'éducation thérapeutique intitulé « bien vivre avec son traitement » module « équilibre et nutrition » ;
- Développement d'une offre de soins pour les patients présentant des troubles addictifs à l'HDJ secteur Sud.

#### ET MEDICO-SOCIALES

- Réception des rapports d'évaluations externes médico-sociales de juin 2024 avec la réalisation d'auto-évaluations et de plan d'actions ;
- Participation active au dialogue de gestion avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) dans le cadre d'un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2025-2029 ;
- Création d'un groupe de travail pour développer l'accueil de jour de la MAS ;
- Evaluation systématique de l'orientation en EHPAD pour les résidents âgés de 60 ans ou plus ;
- Signature de la convention cadre avec l'Agence Régionale de Santé et l'éducation nationale concernant les unités d'enseignement externalisées (UEE) ;
- Préparation fin 2024 de la transformation de l'IME et SESSAD en Dispositif d'Accompagnement Medico-Educatif au 1.01.25.



### 2 - CONDUIRE UNE POLITIQUE RH PLUS FÉDÉRATRICE

- Elaboration du protocole d'organisation du temps de travail et déploiement du logiciel ;
- Stagiairisation de 29 agents contractuels ;
- Organisation du concours droit au remord ;
- Mise en place de la note d'information « Le service RH vous informe » ;
- Organisation d'un staff à destination des cadres soignants.

### 3 - SE PRÉPARER A LA MISE EN ŒUVRE DES NOUVELLES MODALITÉS DE TARIFICATION

- Amélioration de la qualité du codage avec obtention d'un score de 100% pour l'intégralité des indicateurs de dotation à la qualité du codage ;
- Recrutement d'un contrôleur de gestion au sein de l'hôpital.



Inauguration de la nouvelle structure ambulatoire de Cosne-Cours-sur-Loire

## ALLER-VERS

### 1 - UNE PSYCHIATRIE HORS LES MURS

- Démarche de partenariats avec les structures médico-sociales concernant le secteur Sud et Nevers.

### 2 - L'INCLUSION COMME PRIORITÉ D'ACTION

- Poursuite du projet OSONS ;
- Signature de la charte Romain Jacob en septembre 2024 ;
- Participation de la MAS au mois de l'inclusion : Han'discothèque, 10 résidents se sont rendus dans une boîte de nuit à Nevers, organisation d'un événement sportif autour du basket à la Charité-sur-Loire ;
- Participation de l'IME au mois de l'inclusion :
  - Décloisonnement de l'unité d'enseignement externalisé des Remparts : arts plastiques, anglais, sciences et vie de la terre et sport ; inclusion de nouveaux élèves ;
  - Séjour éducatif de l'inter Foyer à Annecy.

### 3 - UNE DEMARCHE VOLONTAIRE D'OUVERTURE ET COOPERATION AVEC LE TERRITOIRE

- Co-construction de la nouvelle gouvernance du futur Projet Territorial de Santé Mentale et lancement de l'élaboration du bilan du précédent 2019-2024 ;
- Validation du PMSP GHT avec des exergues sur la filière psychiatrique et médico-sociale personne en situation de handicap ;
- Lancement de la dynamique projet d'établissement assortie d'une note méthodologique présentée aux instances de décembre ;
- Visite de tutelles ou autorités : Préfecture de la Nièvre, Procureur de la République,...

## ANTICIPER - PRÉVENIR

- Assurer la sécurité des Systèmes d'Information :
  - Changement des fibres optiques du site principal pour sécuriser la redondance et réaménagement du circuit internet de la salle principale vers la salle secondaire ;
  - Migrations des solutions informatiques vers de nouveaux serveurs.
- Validation du tome 2 du plan blanc développant les volets de l'Organisation de la Réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles ;
- Déployer le plan d'action postérieur à la certification sanitaire V2020.

### 1 - VIGILANCES SUR LES EFFECTIFS MÉDICAUX

- Alertes régulières concernant la continuité des soins auprès des instances de l'hôpital ;
- Première interne DES de pharmacie hospitalière au CHPL.

### 2 - ASSURER LA SÉCURITÉ DE L'INFRASTRUCTURE

- Réorganisation de la restauration du Pré-Poitiers ;
- Réception des avis favorables des commissions de sécurité de quatre bâtiments sur le site charitois et des trois bâtiments du site de Mouron ;
- Poursuite de la troisième tranche des contrôles réglementaires du système de sécurité incendie.



Grimpe aux arbres dans le cadre du projet «OSONS» sur le site d'Augy (HDJ)



Participation des résidents de la MAS à la journée «Han'discothèque» au Privilège (Nevers)

## AMÉLIORER

### 1 - STRUCTURER... DANS TOUS LES DOMAINES

- Désignation de Monsieur J. PIAT, cadre supérieur de santé SAM Nord, en qualité de cadre assistant du pôle inter-établissement psychiatrie ;
- Continuation du projet de mise en place du futur logiciel de Gestion de Temps de Travail (e-connexion), avec l'enjeu de basculer au 1er janvier 2025

### 2 - CONSOLIDER

- Réussite dans la mise en œuvre du schéma directeur informatique du GHT avec :
  - la mise en place de l'envoi des documents au DMP V2 depuis Cariatides
  - la mise en place de l'envoi des documents à la messagerie sécurisée de santé depuis Cariatides
  - la modernisation des infrastructures
- Engagement de l'établissement dans plusieurs appels à projets versant sanitaire ou médico-social avec des réussites à noter :
  - pour le développement de nos offres et les actions inscrites dans le Projet Territorial de Santé Mentale 58 pour lesquelles le CHPL est pilote : Premiers Secours en Santé Mentale, Vigilans notamment
  - la poursuite des investissements nécessaires à la MAS et à l'IME/SESSAD que ce soit en travaux ou en amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels
- La réorganisation de la PEC diététique sur l'IME.

## ZOOM ACTIVITÉS SECTEURS

- Mise en place de réunions soignants-soignés hebdomadaires en UH et à l'HDJ Nevers ;
- Réattribution des chambres fermées sur l'Unité d'Hospitalisation Sud en salles d'activité en collaboration avec l'UH Nevers ;
- Création de nouvelles recettes par un travail collaboratif entre la diététicienne et l'UCPC ;
- Achats de six véhicules : deux minibus pour l'IME, un véhicule utilitaire pour la pharmacie et trois clios ;
- Achats de mobiliers hôteliers tout service ;
- Achats de matériel et d'outillage de sécurité (appel malade CSI, PTI) ;
- Pose de volets roulants et brise-soleils au Centre médico-psychologique de la Charité et de volets roulants à la MAS ;
- Achats de matériels pour les activités thérapeutiques de l'IME ;
- Tri dans la documentation papier à disposition des agents du standard ;
- Harmonisation des codes produits pour le frais et les surgelés à l'UCPC ;
- Installation de deux abris à vélos ;
- Projection de l'avant-première « OSONS » le jeudi 21 mars à la Charité-sur-Loire et projection à Nevers le 11 juillet 2024 ;
- Sortie sportive inter hôpitaux pour les patients de l'USP2 à Dun-sur-Auron ;
- Fête de l'été à Augy le 11 juillet 2024 ;
- Inscription de la médiation animale au programme d'activité de la MAS ;
- Appel à la créativité des patients par le comité local d'éthique en vue de son colloque d'octobre ;
- Carnaval de la MAS le 1er mars ;
- Projet « échappé lecture » à la Bibliothèque de la Charité pour les enfants de l'IME ;
- Cinéma itinérant pour les enfants du DAME le 28 juin ;

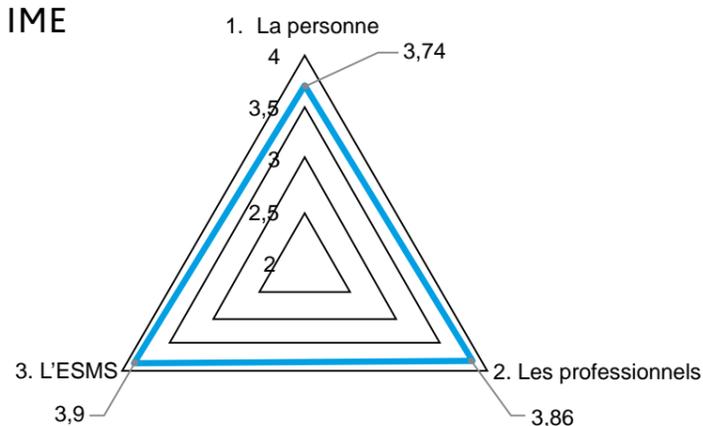
## FOCUS CERTIFICATION EXTERNE DES STRUCTURES MÉDICO-SOCIALES

Première itération des nouvelles modalités d'évaluation des structures médico-sociales pour le CHPL, les visites d'évaluation de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), de l'Institut Médico-Educatif (IME) et du Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD) se sont déroulées sur une semaine en juin 2024.

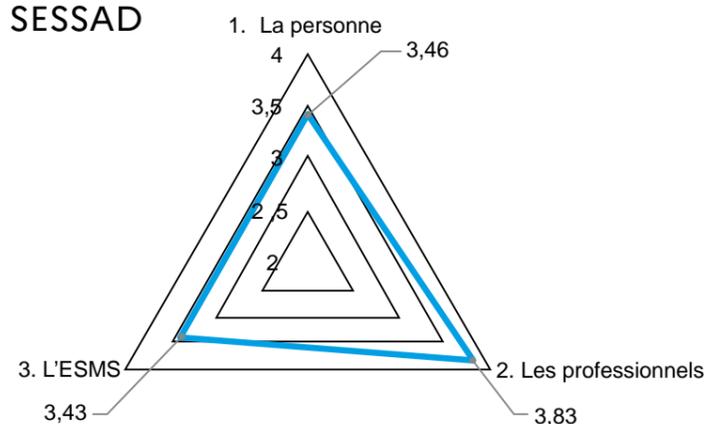
La qualité du travail des professionnels, leur engagement et leur investissement ont été particulièrement soulignés dans les rapports des évaluateurs : « L'évaluation a révélé des pratiques exemplaires notamment un accompagnement individualisé et sur mesure, répondant aux besoins et attentes mais aussi aux envies des personnes accompagnées, qui leur permettent de bénéficier de leurs capacités d'autodétermination, développant les compétences en stimulant et valorisant leurs acquis/capacités »

Les résultats chiffrés (sur 4) traduisent la dynamique qualité de ces services :

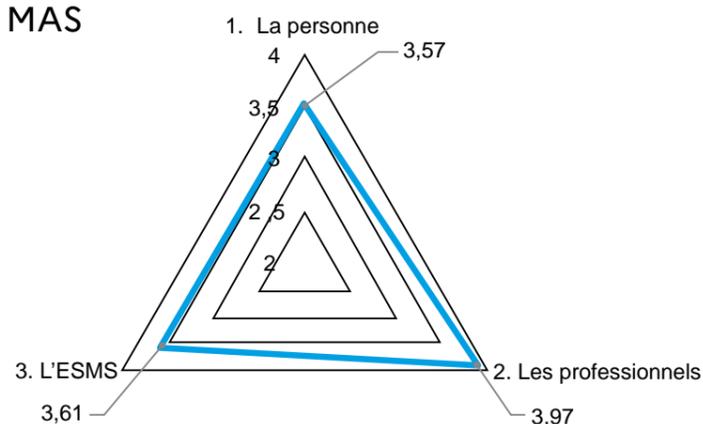
### IME



### SESSAD



### MAS



Les objectifs fixés par le référentiel ont été atteints grâce à la forte implication des équipes ainsi qu'au professionnalisme de toutes et de tous au quotidien.

Ce résultat positif est au profit et dans l'intérêt des enfants et résidents.

Maintenir cette dynamique constructive permettra à l'établissement de porter des projets d'avenir, au bénéfice de la population locale.





2025

PERSPECTIVES

## ANTICIPER - PRÉVOIR

- Elaboration et validation du projet d'établissement 2026-2030 en cohérence avec le projet régional de santé 2024-2028 et le projet médico-soignant partagé du groupe hospitalier de territoire 58 ;
- Elaboration du futur projet de pôle inter établissement en psychiatrie et formalisation de la constitution de la gouvernance polaire ;

### 1 - L'ÉVOLUTION DES OFFRES

#### SANITAIRES

- Dépôt, suivi des dossiers d'autorisation de psychiatrie et passage en commission spécialisée de l'offre de soins ;
- UH60 : co-assurer la réussite du chantier au côté de la maîtrise d'œuvre ; poursuite de l'appui, formalisation des scénarios et calendrier de transfert ;
- Poursuivre le groupe de travail sur le regroupement de l'activité ambulatoire du SAM Nevers sur le site du Pré-Poitiers ;
- Finaliser la cession immobilière à Cosne prévue au plan global de financement pluriannuel ;
- Poursuivre la fluidification des transferts en appartement de transition SRI et intra-GHT ;
- Mettre en place de deux groupes de paroles pour les auteurs d'infractions à caractère sexuel en intra et extra maison d'arrêt ;
- Développer de l'UF des familles d'accueil thérapeutiques ;
- Formaliser un projet d'ouverture du site de Saint-Pierre Le MOUTIER 5 jours par semaine ;
- Redynamiser l'activité et la file active des HDJ du secteur Nord en réorganisation l'accueil et en mettant en places des plages spécifiques
- Poursuivre du développement de la thérapie par réalité virtuelle au CATTP Nevers ;
- Mettre en place un groupe de prise en charge en addictologie à l'HDJ Nevers ;
- Réorganiser le secrétariat du CMP Vauban pour sanctuariser la mission de l'IAO ;
- Accueillir une IPA sur le SAM Nevers ;
- Réaliser une session ETP module équilibre et nutrition de secteur ; tester les nouvelles enquêtes de satisfaction repas au DAME ;
- Poursuivre le développement de la thérapie par réalité virtuelle au CATTP Nevers.

#### ET MEDICO-SOCIALES

- Organiser des projets inclusifs : semaines de l'inclusion, « festirun », etc ;
- Conventionner avec HANDIDENT 58 ;
- S'inscrire dans la dynamique projet d'établissement en vue d'une déclinaison en projet de service ;
- Mise en place du DAME et accentuer la réponse aux parcours combinés.
- concernant les unités d'enseignement externalisées (UEE) ;
- Préparation fin 2024 de la transformation de l'IME et SESSAD en Dispositif d'Accompagnement Medico-Educatif au 1.01.25.

### 2 - CONDUIRE UNE POLITIQUE RH PLUS FÉDÉRATRICE

- Déployer une enquête sur le baromètre social dans le cadre du projet social du PE ;
- Développer des visites de pré-reprise des agents ;
- Transformer le groupe de travail «risques professionnels» en groupe de travail qualité de vie au travail.

### 3 - FAIRE VIVRE LES PROJETS ECO-RESPONSABLES

- Réaliser le bilan des émissions de gaz à effet de serre ;
- Déployer à l'échelle du CHPL le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables ;
- Poursuivre la rationalisation des tournées service transports.

### 4 - ASSURER LA FIABILITÉ ET LA PÉRÉNITÉ DU SYSTÈME D'INFORMATION

- Accompagnement par le GHT dans le changement de dossier patient informatisé suite à la fin de maintenance de cariatides à partir de décembre 2024 ;
- Changer les cœurs de réseaux des deux salles serveurs ;
- Changer d'opérateur de téléphonie fixe et mobile, avec abandon des liens cuivre au profit de lien fibre, plus fiable et offrant une meilleure qualité de service ;
- Mettre en place une nouvelle solution pour le report des ALARMES.



## ANTICIPER - PRÉVENIR

### 1 - ASSURER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

- Lever les non-conformités de la cuisine en amont de la prochaine inspection ;
- Commission de sécurité bâtiments de la MAS Les Perriers et site de Pré-Poitiers ;
- Finaliser la mise en conformité du SSI – troisième coupe ;
- Finaliser le plan de continuité de l'activité de la blanchisserie.

### 2 - VIGILANCE SUR LES RESSOURCES MÉDICALES

- Poursuivre le recours aux chasseurs de tête, les alertes aux instances de l'établissement, à l'ARS et au CHU, développer une politique de communication attractive sur nos projets afin de recruter de nouveaux talents.

### 3 - ASSURER LA SÉCURITÉ DES INFRASTRUCTURES

- Commencer les travaux de la salle polyvalente ;
- Débuter les travaux concernant les CSI USP2.



PLAN ARCHITECTE DE LA SALLE POLYVALENTE

## ALLER-VERS

### 1 - UNE PSYCHIATRIE HORS LES MURS

- Déployer l'équipe mobile ruralité en lien avec l'APIAS et les partenaires du territoire ;
- Développer la psychiatrie de liaison avec élaboration ou mise à jour des conventions et identifications des référents IDE pour chaque structure du secteur ;
- Développer filières de soins en particulier celle de la personne âgée en renforçant la collaboration avec les EHPAD, notamment aux secteurs Nevers et Nord.

### 2 - UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE D'OUVERTURE ET COOPÉRATION AVEC LE TERRITOIRE

- Participer à une rencontre entre Préposés d'établissements et le COMAJEPH (commissions des MJPM, préposés, des établissements publics hospitaliers et médico-sociaux des Hauts-de-France) ;
- Formaliser les conventions linge avec les établissements intra GHT.

## AMÉLIORER

### 1 - STRUCTURER

- Lancement du projet transfert UH60 lits ;
- Relancer la démarche de préparation à la certification ;
- Mettre à jour les plans Situation Sanitaire Exceptionnelle avec la scénarisation d'exercices.

### 2 - CONSOLIDER

- Maintenir la qualité du codage ;
- Participer à la sélection du nouveau DPI et à sa mise en production ;
- Contribuer à évaluer le PTSM 2019-2023 et à élaborer PTSM 2.0.



# ARRÊTS SUR IMAGE



Remise de médailles le 16.01.24



2ème projection du film «OSONS» à Nevers le 04.07.2024



Fête de l'été à Augy le 11.07.2024

Avant première du film «OSONS»  
le 21.03.24Remise du premier prix  
Hélioscope GMF au salon  
SantExpo dans le cadre du  
projet OSONS le 23.05.2024Élections des représentants au  
Conseil de la Vie Sociale de la MAS  
le 26.03.2024Participation du CHPL au  
forum des métiers du GHT  
le 04.04.2024Visite de M. Florent FOUCARD,  
Directeur du GHT le 28.05.2024



Visite de Madame MALERBA,  
Sous-Préfète de Cosne-Cours-  
sur-Loire le 09.09.2024



Inauguration des nouvelles  
structures ambulatoires  
de Cosne-Cours-sur-Loire  
le 16.09.2024



Semaines d'Informations  
en Santé Mentale "Tous en  
mouvement pour notre santé  
mentale" Randonnées & mises  
en mouvement du 16.10.2024



Pose de la première pierre  
de la construction des 60 lits  
d'hospitalisation le 09.10.2024



Journée des nouveaux arrivants  
le 06.12.24



Noël des enfants de l'IME  
le 20.12.2024



# NOUS RETROUVER



[www.ghtnievre.fr](http://www.ghtnievre.fr)  
Page du CH Pierre Lôo



Site internet



Facebook



LinkedIn



**Centre  
Hospitalier  
Pierre Lôo**



Établissement Public de Santé Mentale de La Nièvre  
51 rue des Hôtelleries - B.P. 137 -  
58405 LA CHARITÉ-SUR-LOIRE Cedex



03.86.69.40.40 [chpl.direction.secretariat@ght58.fr](mailto:chpl.direction.secretariat@ght58.fr)

